



Saint-Césaire



BON PRINTEMPS GENS DE SAINT-CÉSAIRE !



SE RELIER
AU CŒUR
DU MONDE

50^e soirée-conférence p. 5



Journée mondiale du livre
et du droit d'auteur p. 4



Mot du directeur service Incendie p. 7

SOMMAIRE

Avril - Mai 2017 - NO 91

3. ACTUALITÉS MUNICIPALES

4. LOISIRS ET CULTURE

5. INFOS SERVICES

7. SERVICE INCENDIE

8. SÉANCES DU CONSEIL

11. VIE COMMUNAUTAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Guy Benjamin

CONSEILLERS

Jacques Auger, district #1

Michel Denicourt, district #2

André Deschamps, district #3

Jean-Claude Fortin, district #4

Michèle Massé, district #5

Denis Chagnon, district #6

ORGANISATION MUNICIPALE

DIRECTION GÉNÉRALE

ET GREFFE

Isabelle François

LOISIRS

Guy Patenaude

BIBLIOTHÈQUE

Line Gervais

URBANISME

Jonathan Massicotte

TAXATION

Patricia Gagné

TRÉSORERIE

Micheline Quilès

COUR MUNICIPALE

Francine Gendron

TRAVAUX PUBLICS

Mario Dufresne

SÉCURITÉ INCENDIE

Étienne Chassé

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

1111, avenue Saint-Paul

Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Téléphone : 450 469-3108

Télécopieur : 450 469-5275

administration@ville.saint-cesaire.qc.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

1111, avenue Saint-Paul

Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Téléphone : 450 469-3108

Télécopieur : 450 469-5275

incendie@ville.saint-cesaire.qc.ca

COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS

1109, avenue Saint-Paul

Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Téléphone : 450 469-2828

Télécopieur : 450 469-0022

complexe.sportif@ville.saint-cesaire.qc.ca

ARÉNA GUYNADEAU

1155, rue Saint-Michel

Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Téléphone : 450 469-3217

Télécopieur : 450 469-5213

arena@ville.saint-cesaire.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS

110, route 112

Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Téléphone : 450 469-3108

Télécopieur : 450 469-3107

travaux.publics@ville.saint-cesaire.qc.ca

ÉDIFICES DE SERVICE

CLINIQUE MÉDICALE DU COLLÈGE

1396, rue Notre-Dame

Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Téléphone : 450 469-0505

BIBLIOTHÈQUE

1881, avenue Saint-Paul

Saint-Césaire (Québec) J0L 1T0

Téléphone : 450 469-3187, poste 4573

bibliotheque@ville.saint-cesaire.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE :

Mardi : 13 h à 16 h et 18 h à 20 h

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 13 h à 16 h et 18 h à 20 h

Vendredi : 13 h à 18 h

Samedi : 10 h à 12 h

www.ville.saint-cesaire.qc.ca



Coordination

Line Gervais

Conception et Impression

Imprimerie Debesco

Tirage

2700 exemplaires



Familiprix

2012 route 112, Saint-Césaire
450 469-2099

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi de 9h à 21 h
Samedi de 9h à 17 h
Dimanche de 10h à 17h

CHANTAL GAGNON
PHARMACIENNE PROPRIÉTAIRE

Acupuncture Émilie Mailloux
Suivi de grossesse, fertilité, problèmes
émotionnels, douleurs, etc...

1070 Route 112, Saint-Césaire
450-469-5725
Membre OAAQ
Reçus pour assurance



La Clinique de sang tenue le 13 février dernier, au Club de l'Âge d'Or de Saint-Césaire, a été une belle réussite. Nous avons dépassé notre objectif avec 99 donateurs ce qui représente 404 vies à sauver.

Mille mercis à chacun des donateurs.

Merci à Héma-Québec, aux bénévoles du club de l'Âge d'Or et un merci particulier à madame Nicole Tétreault Rousseau qui fait un travail remarquable avec toute son équipe de bénévoles.

Nous avons constaté que nous avons réussi à sensibiliser ces dernières années plus de jeunes adultes. Merci pour votre beau geste et encouragement.

Continuez à «**donner du sang, donner la vie**» et je vous dis à l'an prochain.

Le conseil municipal en collaboration avec Muriel Philippe, organisatrice de l'évènement « La journée du sang du Maire »



Sur la photo, nous retrouvons mesdames Angèle Normandin, Huguette Beauregard, Francine Lévesque, Nicole Tétreault, présidente du Cercle et Francine Bienvenu en présence de monsieur le maire Guy Benjamin.

EN MAI, C'EST LA JOURNÉE DE L'ARBRE

Comme à chaque année, il nous fait plaisir de souligner la Journée de l'arbre. Veuillez consulter le site de la municipalité au <http://www.ville.saint-cesaire.com> et les affiches déposées dans divers commerces de la Ville, dès le début du mois de mai, pour connaître la date précise lors de cette activité offerte pour petits et grands.

La distribution se fera à l'avant de l'Hôtel de Ville de 9 h 00 à 12 h 30. Prenez note qu'il n'y aura aucune réservation effectuée et qu'il nous fera plaisir de vous offrir de deux à trois arbres par famille. Cette activité est réservée uniquement aux résidents de Saint-Césaire. Premiers arrivés, premiers servis !

La Journée de l'arbre vise à apprécier les bienfaits fournis par les arbres : l'air propre, un habitat naturel pour la faune, une demande énergétique et un rapprochement de la nature.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre madame Muriel Philippe au 450 469-3108 poste 227 ou par courriel à l'adresse suivante : muriel.philippe@ville.saint-cesaire.qc.ca



ACTUALITÉS MUNICIPALES

DATES À RETENIR

COLLECTES

AVRIL 2017

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI 2017

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- lundi** Collecte des résidus verts
- mardi** Collecte des déchets domestiques
- mercredi** Collecte des matières recyclables
- jeudi** Collecte des résidus volumineux

Pour le calendrier des collectes 2017, consultez le www.ville.saint-cesaire.qc.ca

Conteneurs à rebuts au garage municipal
Reprise du service à compter du 26 avril 2017

CONGÉ

Prenez note que tous les services municipaux seront fermés aux dates suivantes :

Congés de Pâques	14 avril et 17 avril
Fête des Patriotes	22 mai

TAXES

2^e versement 1 mai 2017

SÉANCES DU CONSEIL

11 avril à 19 h 30
9 mai à 19 h 30

JOURNAL

Prochaine parution 31 mai

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En octobre 1995, l'UNESCO proclamait le 23 avril, **JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR**

« Jour anniversaire de la disparition de Cervantes, de Shakespeare et de l'Inca Garcilaso de la Vega, la même année (1616), et aussi de la naissance ou de la mort d'autres écrivains comme Maurice Druon, K.Laxness, Vladimir Nabokov, Josep Pla ou Manuel Mejía Vallejo, le 23 avril, date symbolique pour la littérature universelle, a été choisi par la Conférence générale de l'UNESCO afin de rendre un hommage mondial au livre et à l'auteur et d'encourager chacun et en particulier les plus jeunes, à découvrir le plaisir de la lecture et à respecter l'irremplaçable contribution des créateurs au progrès social et culturel. L'idée de cette célébration trouve son origine en Catalogne où il est de tradition que le 23 avril (jour de la Saint Georges) une rose soit offerte avec l'achat de chaque livre.

Le succès de cette initiative dépend essentiellement du soutien que peuvent lui apporter les milieux intéressés (auteurs, éditeurs, libraires, éducateurs et bibliothécaires, institutions publiques et privées, organisations non gouvernementales et médias) qui sont mobilisés dans chaque pays par l'intermédiaire des Commissions nationales pour l'UNESCO, les Associations, Centres et Clubs. »

Source : site Internet de l'UNESCO www.journeedulivre.ca



Nous soulignerons cette date de façon particulière **PRÉSENCE DE MADAME MICHELINE CAILLÉ, AUTEURE ET ARTISTE PEINTRE**

L'auteure et artiste peintre aquarelliste, madame Micheline Caillé, sera présente à la bibliothèque afin de présenter ses œuvres et dédicacer son ouvrage : Des mots en images. Venez admirer ses œuvres et goûter à la poésie de ses mots.

Le jeudi 20 avril de 13 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00
Le vendredi 21 avril de 13 h 00 à 18 h 00

Venez participer à notre atelier de création : **DES MOTS EN IMAGE.**

Le samedi 22 avril de 10 h 30 à 12 h 00

Pour rendre les livres encore plus divertissants. On s'amuse avec les couvertures de livres. Venez créer votre propre page couverture avec nous. Pour plus d'information ou pour vous inscrire à cette activité, vous pouvez joindre Line Gervais au 450 469-3187 poste 4573.



LECTURE PUBLIQUE

L'association des auteurs de la Montérégie nous propose une lecture d'extraits du premier tome de la série : Sur les berges du Richelieu de l'auteur Jean-Pierre Charland
Le samedi 22 avril, 14 h 30.



Toutes ces activités sont **gratuites pour tous.**

Pour connaître nos services, nos nouvelles acquisitions et nos activités tous les mois, visitez notre page Facebook ou le site internet de la municipalité en cliquant sur l'onglet bibliothèque.

Au plaisir de vous rencontrer.

Line Gervais, responsable



La soirée de reconnaissance des bénévoles souligne de façon particulière l'implication des gens de notre ville. Ces personnes œuvrant dans l'ombre enrichissent la vie communautaire et municipale.

Cette soirée récompense leurs efforts et implication et met en lumière leur engagement et leur dévouement au sein de divers organismes de Saint-Césaire.

L'édition 2017 aura lieu le vendredi 12 mai.

Pour plus de détails, consultez la page Facebook du service des Loisirs ou le site internet de la Ville de Saint-Césaire

NORFOIN INC.

Foin de première qualité - First Quality Hay

Luc Normandin 450.360.9747 David Normandin 450.830.0212 Mathieu Normandin 450.830.0170 Audrey Mailloux 450.830.9748

178, Bas Rivière Sud, Saint-Césaire, Québec J0L 1T0 • info@norfoin.com • norfoin.com

DIDIER FASSLER
MAÎTRE ÉLECTRICIEN

SE RELIER À LA TERRE

Le 25 avril prochain, à la place publique de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy à Saint-Césaire, aura lieu la 50^{ième} soirée-conférence de **SE RELIER AU CŒUR DU MONDE** à compter de 19 heures. Pour l'occasion, les gens de la région auront l'opportunité et le privilège de venir rencontrer, pour la première fois dans l'histoire des soirées-conférences, une ancienne élève de PGO en la personne de Mme Véronik Tanguay.



Véronik Tanguay est diplômée en naturopathie depuis 2004. Spécialisée en aromathérapie et en herboristerie, elle est co-fondatrice de l'Académie Jardin de Vie où sont offertes des formations en santé intégrale. Auteure d'une formation en aromathérapie offerte par correspondance, elle est également collaboratrice dans le **Magazine VIVRE** depuis 2003 et enseigne à l'École d'Enseignement Supérieur en Naturopathie du Québec. Outre les formations, elle offre des consultations privées à Granby.

La vitalité est accessible par tous. Il est maintenant connu que l'exercice, une saine alimentation et une bonne gestion du stress permettent une meilleure vitalité. Avec les mythes et les modes, qu'est-ce que notre corps a réellement besoin? Établir les priorités et trouver les bases alimentaires qui vous conviennent peuvent devenir un véritable casse-tête. Lors de cette conférence, Véronik vous invite à vous **relier à la terre** et à découvrir les différents facteurs de santé qui permettront d'augmenter votre capital santé dans la simplicité et la conscience.

Le prix des billets pour cette conférence est de 25.00 \$ et de 20.00 \$ pour les usagers de la bibliothèque municipale de Saint-Césaire si **ceux-ci achètent leur billet en prévente sur présentation de leur carte de membre valide**. Pour vous procurer vos billets, vous pouvez vous rendre à la bibliothèque municipale au 1881 avenue Saint-Paul 450 469-3187 poste 4573, au salon de coiffure **Indigo** au 1066 route 112 à Saint-Césaire, à la bibliothèque de l'Ange-Gardien ou téléphoner à monsieur **Léon-Maurice Lavoie** au 450 469-0728. De plus, si vous désirez recevoir des informations concernant les prochaines soirées-conférences, abonnez-vous à l'infolettre en allant sur le nouveau site de SE RELIER AU CŒUR DU MONDE www.serelieraucoeurdumonde.com

FAUCHAGE DES TERRAINS

La Ville de Saint-Césaire souhaite vous rappeler que pour des raisons de sécurité, de santé collective et de qualité de vie, le fauchage des terrains en dehors de la zone agricole s'avère régi par le Règlement numéro 244.

Terrain vacant

Tout propriétaire d'un terrain vacant doit s'assurer que les herbes et broussailles y poussant n'excèdent pas quarante-cinq (45) centimètres de hauteur et doit exécuter un fauchage minimalement aux dates suivantes : 1^{er} juin, 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre.

Terrain

Tout propriétaire d'un terrain doit s'assurer que les herbes et broussailles y poussant n'excèdent pas vingt (20) centimètres de hauteur. Vous pouvez consulter le Règlement # 244 sur le site web de la Ville de Saint-Césaire.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter votre service de l'Urbanisme :
450 469-3108 poste 229 ■ inspecteur@ville.saint-cesaire.qc.ca

Utilisation de l'eau

La Ville de Saint-Césaire souhaite vous rappeler que l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage des pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes ou autres végétaux et pour relever le niveau d'eau des piscines est défendue durant la période du 1^{er} mai au 1^{er} septembre de chaque année, sauf entre 19 h 00 et 22 h 00 les jours suivants :

- a) les mardis, jeudis et samedis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre pair;
- b) les dimanches, mercredis et vendredis pour les occupants des immeubles dont le numéro civique est un nombre impair.
- c) Le lundi, l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins énumérées au premier alinéa est prohibée en tout temps.

Vous pouvez consulter le Règlement numéro 138 relatif à l'utilisation extérieure de l'eau potable provenant de l'aqueduc public sur le site web de la Ville de Saint-Césaire.

RESTO

Apportez votre vin

ASIE D'ICI

Fine cuisine asiatique

450 469-2732

1064, Route 112
Saint-Césaire

Logos: Facebook, WiFi, VISA, Mastercard, American Express

PIERRE BRETON

DÉPUTÉ DE SHEFFORD

450 378.3221

Pierre.Breton@parl.gc.ca

Liberal.ca

AVANT DE CREUSER, PENSEZ INFO-EXCAVATION

Info-Excavation est un service gratuit de localisation d'infrastructures souterraines destiné aux particuliers, aux entreprises ou autres qui désirent creuser ou excaver le sol.



À plusieurs endroits dans la Ville de Saint-Césaire, comme partout ailleurs, des conduites appartenant à Bell, Vidéotron, Gaz Métro, Montréal Pipeline, sans oublier les conduites d'aqueduc et d'égouts de la Ville, sont présentes dans le sol.

Si vous effectuez des travaux et que vous endommagez les conduites existantes, vous êtes alors responsable des dommages. Pour vous protéger, contactez Info-Excavation. Prévoyez un délai de 3 jours ouvrables pour la localisation des services enfouis. Vous recevrez une réponse par courriel, par fax ou par téléphone de la part des compagnies membres qui possèdent des conduites sur les lieux de votre excavation. Si des services se trouvent près des travaux à exécuter, les compagnies se déplaceront sur le site et localiseront au moyen de peinture et de drapeaux leurs services.

Afin de creuser de façon sécuritaire, composez le 1-800-663-9228. Rappelez-vous, il s'agit d'un service gratuit disponible en tout temps.

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS



Tous les jours, de nombreux chiens sillonnent les rues et les parcs de la Ville en compagnie de leurs maîtres. Cependant, dans certaines occasions, les maîtres omettent de ramasser les déjections que font les pitous, les petits sacs ayant été oubliés ! De nombreuses plaintes ont été déposées à cet effet. Nous vous suggérons donc de vous procurer un petit dévidoir de sacs qui s'accroche à la laisse de votre chien. À peu de frais, ce dévidoir sera la solution idéale aux déjections faites par votre compagnon à quatre pattes. Il sera plus agréable de circuler dans la Ville sans tomber sur... un petit oubli des propriétaires.

Également, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de fixer une licence au collier de votre chien. Il est plus facile et plus rapide de localiser les propriétaires des chiens qui nous sont signalés. Le cas échéant, ces chiens sont remis à la SPA de la Montérégie à Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Pour de plus amples informations, le règlement numéro 135 concernant les animaux est disponible sur le site internet de la Ville de Saint-Césaire.

Nous vous remercions de votre attention.

CONTENEUR MUNICIPAL 2017

Encore une fois cette année, la Ville de Saint-Césaire met à la disposition des citoyens et citoyennes un conteneur municipal. Le service des Travaux publics ouvre ses portes **le dernier mercredi de chaque mois de 11 h 00 à 19 h 00** pour l'accès au conteneur. Durant cette journée, deux employés des travaux publics sont sur place pour vous aider à disposer de vos rebuts aux bons endroits et de la bonne façon. Cette opération débute au mois d'avril et se termine au mois d'octobre inclusivement. Durant cette journée, **nous pouvons accepter l'équivalent d'une petite remorque ou d'un coffre arrière de voiture comme quantité et par adresse civique.** Comme à chaque année, nous vous demandons d'avoir en votre possession votre permis de conduire ou votre compte de taxe pour vous identifier à l'entrée du garage municipal.

Voici la liste de ce que nous acceptons

- Matériaux de construction
- Rebuts métalliques
- Petites branches d'arbre en ballots (nous acceptons seulement ce qui n'est plus récupéré par la collecte des résidus verts)
- Électro-ménager (lave-vaisselle, réfrigérateur, cuisinière, etc.)
- Meubles de toutes sortes
- Bouteilles de propane
- Batteries

Les pneus ne sont pas acceptés. Vous devez les retourner chez votre garagiste. **Le béton, la brique ainsi que le recouvrement de toiture ne sont pas acceptés.** Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service des Travaux publics

BOÎTE DE SERVICE

Vous pouvez nous contacter pour l'ajustement de votre boîte de service (bonhomme à eau) qui se trouve sur le devant de votre terrain, si vous êtes desservi par le réseau d'aqueduc de la Ville de Saint-Césaire.



Il est préférable que le dessus du bouchon soit au même niveau que le sol. Cela évite qu'il soit abimé lors de la tonte de la pelouse ou lors du déneigement.

Si le bouchon n'est plus sur le dessus ou s'il ne semble plus droit, communiquez aussi avec nous. Une réparation pourra alors être effectuée.

Vous pouvez entrer en contact avec le service des Travaux publics pour tout ajustement et/ou réparation.

Merci de votre collaboration.

Paul Lépine
Rélectrique Inc.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Résidentiel • Commercial • Industriel
Vente et installation
Aspirateur central Soluvac

890, Duhamel
St-Césaire (Québec)
JOL 1T0

Tél.: (450) 469-4186
Fax.: (450) 469-4467

CANTINE NORMANDIN

LE #1 DE LA POUTINE
POUR DES METS DE QUALITÉ MAISON
POULET FRAIT «HEN TO HAY»
HAMBURGER STEAK | FRITES MAISON

Toujours aussi bon...
depuis 1963

TERRASSE | GRAND STATIONNEMENT
COMMANDE AU COMPTOIR

MICHAEL NORMANDIN, PROP. 1100, RUE UNION, SAINT-CÉSAIRE | 450 469-3983

Chers citoyens, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendies de la MRC de Rouville, votre service de sécurité Incendie continuera d'effectuer des visites de prévention résidentielle.



Lors de ces visites, les pompiers profiteront de cette occasion pour apporter conseils et consignes et valider le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée ainsi que d'autres notions axées sur la sécurité des incendies.

Les pompiers porteront l'uniforme du service et peuvent présenter, sur demande, une preuve d'identification. Si des explications ou renseignements s'avèrent nécessaires, c'est avec plaisir que nous y répondrons.

Pour toute question ou information, vous pouvez nous contacter :
450 469-3108 poste 233 ■ prevention@ville.saint-cesaire.qc.ca

Préventivement vôtre!

NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES PERMIS DE BRÛLAGE

Dorénavant, un formulaire pour le permis de brûlage est disponible sur le site de la Ville ou à l'hôtel de ville. Vous pouvez le remplir et le retourner soit à l'hôtel de ville ou par courriel au : prevention@ville.saint-cesaire.qc.ca

Par la suite, un officier du service Incendie passera voir le lieu de la demande avant d'autoriser le permis. Dans un délai de 7 jours ouvrables, le permis vous sera délivré et il vous sera possible de le récupérer à l'administration de la municipalité lorsque vous aurez reçu un appel à cet effet.

Voici un résumé du Règlement no 137 que vous pouvez consulter en tout temps sur le site internet de la Ville :

INTERDIT :

Les feux pouvant contenir des matières plastiques, synthétiques, caoutchouc ou autres, d'où émanent une fumée polluante dans l'atmosphère, sont interdits en tout temps sur le territoire de la municipalité.

Le fait de brûler ou de permettre que soient brûlés des déchets, des palettes de bois ou des débris de construction ou de démolition est également prohibé.

CONDITIONS À RESPECTER LORS D'UN FEU :

Toute personne qui allume un feu autorisé en vertu du présent règlement doit respecter les conditions suivantes :

1. avoir sur les lieux du feu et à proximité de celui-ci, l'équipement nécessaire pour empêcher sa propagation en tout temps, à savoir un boyau d'arrosage ou un extincteur portatif d'une capacité suffisante;
2. avoir entassé ou disposé en courtes rangées ou en tas, les matières destinées au brûlage à une hauteur maximale de 2 mètres, ces matières ne devant pas être prohibées par le présent règlement;
3. assurer une surveillance constante du feu par au moins un adulte qui doit voir à ce que les conditions imposées par le présent règlement soient respectées en tout temps.
4. l'endroit prévu pour le feu doit être sécuritaire.
5. limiter en tout temps la hauteur des flammes à 1,5 mètre.
6. s'assurer que le feu est éteint avant de quitter les lieux.
7. respecter toute autre condition indiquée sur le permis de brûlage.

Il est important d'avoir votre permis d'autant plus qu'il est **GRATUIT** ! Mais, il peut être révoqué en tout temps si les règles ne sont pas respectées. À défaut de ne pas demander de permis, vous êtes exposés à une amende.

Pensez à demander votre permis d'avance.

MOT DU DIRECTEUR INCENDIE



Depuis un certain temps, j'ai remarqué beaucoup de questionnements auprès des citoyens concernant les services offerts par la brigade d'incendie et les coûts engendrés par le déplacement des pompiers sur les interventions. Pour bien comprendre la mission de votre service Incendie, à l'an 2000, le ministère de la Sécurité publique a instauré la Loi sur la sécurité incendie. À partir de ce moment, cette loi définissait les trois grands objectifs pour tout service incendie au Québec.

- La protection des vies par des opérations de sauvetage, du secours aux victimes d'accidents, du secours des personnes sinistrées et de leur évacuation d'urgence ;
- La protection des biens, du patrimoine et de l'environnement par le combat des incendies et autres incidents ;
- La protection contre tout autres sinistres.

Depuis longtemps et avec l'instauration de cette Loi, votre service Incendie a développé des techniques et des moyens afin de parvenir à respecter les objectifs de la Loi, et ce, de manière très professionnelle. À partir de 2015, le Conseil de la Ville a adopté une politique afin de restructurer votre service Incendie pour accroître les services offerts à la population dans le respect du cadre budgétaire mis à sa disposition. Voici une liste exhaustive des services dont les pompiers sont appelés à intervenir dans le cadre de la protection des vies et des biens en situation d'urgence suite à cette nouvelle restructuration:

- Inondation et estacades;
- Alarme incendie / alarme de monoxyde de carbone déclenchée;
- Feu de véhicule / de bâtiment / de cheminée et de déchet et débris;
- Assistance et entraide soit aux Paramédics, Policiers, autres municipalités, Travaux publics et autres;
- Déversement / contrôle et gestion des produits dangereux et fuite de gaz;
- Vérification d'odeur de fumée dans le bâtiment;
- Feu de forêt / de champs et d'installation électrique;
- Sauvetage de victime en hauteur, d'espace restreint, d'ascenseur, de forêt et sur plan d'eau, etc;
- Désincarcération lors d'accident de la route;
- Et dernièrement votre service incendie offre des services préhospitaliers de type PREMIER RÉPONDANT



Tous les citoyens bénéficient de ces services par leur contribution aux taxes municipales. Cependant, lorsque votre service Incendie doit répondre à plusieurs fausses alarmes incendie au même endroit, tel que spécifié dans le règlement uniformisé #139 sur les systèmes d'alarme, la Ville se doit de facturer pour tous services rendus. Aussi, lors d'incendie de véhicule de non-résident ou une pollution de l'environnement par déversement de produit dangereux, le responsable de l'incident doit s'attendre à recevoir une facture des frais encourus.

Constamment, votre service Incendie se perfectionne afin d'accroître un haut niveau de compétence, et ce, en formant les pompiers adéquatement pour répondre à toute situation critique. Chaque membre du service est intègre, loyal, engagé, dévoué et professionnel dans l'application de la mission et des valeurs de la brigade incendie afin d'assurer le bien-être des citoyens. Les pompiers sont attentifs à vos besoins et sont toujours prêts à intervenir là où la situation l'exige.

Pour toute information concernant la sécurité incendie, n'hésitez pas à nous contacter : 450 469-3108 poste 233 ■ prevention@ville.saint-cesaire.qc.ca.

Votre sécurité nous tient à cœur !

Etienne Chassé, Directeur de la sécurité Incendie

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL – EN BREF

10 ET 16 JANVIER ET 14 FÉVRIER 2017

Les décisions du Conseil municipal suivantes découlent des séances ordinaires et extraordinaires tenues le :

10 janvier 2017

◆ Tenue de l'assemblée de consultation publique sur le projet de règlement no 245 modifiant le Règlement no 69 et amendements portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ce projet vise à étendre son champ d'application à l'ensemble du périmètre urbain en prévoyant des objectifs et critères généraux applicables en ce qui a trait notamment aux projets de construction et d'agrandissement d'un bâtiment principal ainsi qu'aux enseignes.

◆ Dépôt de l'offre de services professionnels pour l'expertise de vétusté à l'Aréna Guy-Nadeau, du Groupe Leclerc de Saint-Hubert pour le prix de 6 500 \$.

◆ Autorisation des dépenses incompressibles pour l'année 2017 selon les montants établis au budget.

◆ Autorisation pour l'adhésion au regroupement de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour retenir les services professionnels d'un consultant en matière d'assurances collectives pour les employés municipaux et mandat à l'UMQ à procéder au processus menant à l'adjudication du contrat.

◆ Autorisation pour l'adhésion 2017 à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en versant la cotisation de 3 575,90 \$.

◆ Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2017 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire dont le déficit d'opération est de 57 475 \$ et est assumé à 90 % par la Société d'Habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Saint-Césaire.

◆ Avis favorable donné à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour son plan triennal 2017-2020 en regard de la répartition et de la destination de ses immeubles.

◆ Autorisation pour l'inscription de 3 élus, MM. Guy Benjamin, Denis Chagnon et Jacques Auger, à la formation intitulée Parler en public : atelier pratique dispensée par la FQM, le samedi 29 avril 2017 à Sainte-Brigide pour le prix de 325 \$ plus les taxes, par inscription.

◆ Renouvellement du contrat de maintenance du système téléphonique de la Ville avec STE Systèmes téléphoniques de Granby, pour la période allant du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018 au prix de 843,60 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition d'un système d'entrée à puce pour l'Hôtel de Ville et la caserne auprès de MBI Sécurité inc. de Granby, en remplacement de l'actuel système, le tout pour le prix de 4 728,25 \$ plus les taxes.

◆ Approbation pour verser une aide financière pour l'année 2017 à la Fondation Collège Santé d'une somme de 70 872 \$, laquelle correspond à 12 \$ par citoyen au nombre de 5 906.

◆ Approbation pour verser une aide financière pour l'année 2017 à Les Amis de la Croix du Mont-Rouge de Rougemont, d'une somme de 100 \$ pour aider à défrayer les coûts d'entretien de la croix.

◆ Approbation pour verser une aide financière pour l'année 2017 à la FADOQ – Club de Saint-Césaire, d'une somme de 2 000 \$ pour aider à défrayer les coûts des activités organisées par le Club pour les aînés.

◆ Approbation pour verser une aide financière pour l'année 2017 dans le cadre de la 41^e édition des Jeux de la FADOQ-RY - Région Richelieu-Yamaska, d'une somme de 100 \$ pour le tournoi de cartes du 13 avril 2017 qui se tiendra à Saint-Césaire.

◆ Confirmation de la participation de la Ville de Saint-Césaire au Gala Mérites de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy (PGO), le 24 mai 2017 et pour verser une contribution d'une somme de 250 \$ afin de soutenir cet événement.

◆ Approbation pour verser une contribution pour l'année 2017 à Les enfants de l'Opéra de Saint-Césaire, d'une somme de 150 \$ en soutien des différents développements musicaux des enfants et adolescents.

◆ Approbation pour verser une contribution pour l'année 2017 à la Société d'histoire et de généalogie des Quatre-Lieux, d'une somme de 1 500 \$ dans le cadre de leur campagne annuelle de financement pour aider à poursuivre leur mandat de conservation des archives historiques, de promotion et de diffusion de l'histoire locale et de la généalogie des familles ainsi qu'à la préservation du patrimoine bâti.

◆ Approbation pour verser une aide financière pour l'année 2017 au Cercle des Fermières de Saint-Césaire d'une somme de 500 \$ pour aider à défrayer les coûts du loyer, de l'entretien du local et de l'acquisition du matériel nécessaire aux formations données.

◆ Approbation pour l'acquisition de 2 billets de la Croix-Rouge canadienne – Division du Québec – section Rouville pour une somme totale de 16 \$ dans le cadre de leur déjeuner annuel du dimanche 29 janvier 2017, pour financer une partie de leurs activités.

◆ Approbation pour verser une aide financière à la Fondation du Centre hospitalier de Granby, d'une somme de 150 \$ dans le cadre de leur campagne annuelle de financement pour aider à défrayer les coûts d'équipements médicaux et d'améliorations des infrastructures.

◆ Remerciements sincères à M. Jacques Bienvenu pour les 44 ans de services au titre de directeur adjoint et aux opérations du service de Sécurité incendie (SSI) de la Ville de Saint-Césaire et souhaits pour une excellente retraite bien méritée.

◆ Autorisation de signature de l'Entente intermunicipale en matière de communication pour les services de Sécurité incendie (SSI) avec la MRC de Rouville et certaines municipalités, le tout tel que modifié par l'addenda no 1.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition d'un portable auprès de Logimax de Saint-Césaire, pour le SSI, pour le prix de 1 634,90 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition de 4 nouveaux habits de combat d'incendie de remplacement pour le SSI, auprès d'Aréo-Feu de Longueuil, pour le prix de 7 800 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition du logiciel de tableau de bord pour la Cour municipale auprès de la compagnie ACCEO Solutions Inc. de Montréal, pour les prix avant les taxes de 4 040,50 \$ (logiciel) et 818 \$ (contrat annuel d'entretien).

◆ Non-renouvellement de l'entente d'entraide incendie avec la Ville de Farnham, laquelle prendra fin le 8 mars 2017.

◆ Autorisation pour la transmission d'un appel d'offres à publier sur SÉAO pour l'acquisition d'une unité de service pour le SSI en remplacement de l'unité de service no 552.

◆ Octroi d'un mandat pour le suivi des puits nos 1, 2, 3 et 5 à Laforest Nova Aqua (LNA) de Québec, pour le prix de 2 500 \$ plus les taxes.

◆ Octroi d'un mandat pour l'analyse hydraulique et la mise à jour du plan directeur du réseau d'aqueduc à Groupe Tanguay de Sainte-Foy, pour le prix de 11 000 \$ plus les taxes.

◆ Octroi d'un mandat pour l'entretien préventif des systèmes de contrôle des réseaux d'eau potable et d'égout à Nivek Automatisation de Saint-Césaire, pour le prix annuel de 5 760 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition d'un signaleur de remplacement au bassin de surpression auprès de Nivek Automatisation de Saint-Césaire, le tout pour le prix de 7 200 \$ (4 400 \$ pour le matériel et 2 800 \$ pour la programmation) plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition de compteurs d'eau pour l'année 2017 auprès de Les Compteurs Lecomte de Saint-Hyacinthe, pour le prix total de 4 295,42 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition d'un logiciel AutoCAD LT 2016 pour le service des Travaux publics auprès de Logimax de Saint-Césaire, pour le prix de 1 725 \$ plus les taxes.

◆ Octroi d'un mandat pour la préparation des plans des réseaux d'aqueduc et d'égouts dans la zone rurale dans le cadre du programme de mise à jour à Comeau Experts-conseils de Sainte-Julie, pour un prix maximal de 5 000 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition de 2 radios portatifs de remplacement

pour le service des Travaux publics auprès de Les TéléSystèmes du Québec de La Présentation, pour le prix de 833 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition d'un photocopieur de marque Konica Minolta pour le service des Travaux publics auprès de Buropro Citation de Granby, pour le prix de 3 496 \$ plus les taxes.

◆ Appui à la demande de la MRC de Rouville pour des travaux dans les cours d'eau Branche 1 et Sous-Branche 1 du cours d'eau Bissonnette ainsi qu'un avis favorable pour que celle-ci entreprenne les procédures nécessaires à l'exécution des travaux demandés. La Ville informe la MRC de son intention de répartir le coût des travaux éventuels dans ces cours d'eau en fonction du bassin de drainage devant bénéficier de ceux-ci avec une marge d'erreur possible d'au plus 10 %.

◆ Adoption du règlement intitulé Règlement no 245 modifiant le Règlement no 69 et amendements portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), lequel vise à étendre le champ d'application à l'ensemble du périmètre urbain en prévoyant des objectifs et critères généraux en ce qui a trait notamment aux projets de construction et d'agrandissement d'un bâtiment principal ainsi qu'aux enseignes.

◆ Confirmation de la désignation de Mme Chantal Brodeur, au poste de coordonnatrice des Loisirs au service des Loisirs.

◆ Entérinement de l'embauche de Mme Lyne Tétreault, au poste à temps partiel de surveillant à la bibliothèque et aux plateaux sportifs pour le service des Loisirs à la polyvalente Paul-Germain Ostiguy (PGO), le tout selon la grille salariale présentement en vigueur.

◆ Autorisation pour l'utilisation gratuite par la Maison de Jeunes des Quatre Lieux, pour une soirée de financement, d'une salle du Complexe sportif à une date en février 2017.

16 janvier 2017 :

◆ Octroi d'un mandat à la MRC de Rouville pour préparer et présenter une demande de subvention au ministère des Affaires municipales et de l'Organisation du territoire (MAMOT) pour financer les coûts d'une étude pour l'optimisation des services de Sécurité incendie dans le cadre du nouveau fonds mis en place par le MAMOT pour financer des études sur les regroupements des services incendie.

14 février 2017 :

◆ Dépôt du contrat avec Productions Élite pour la prestation du spectacle American Story Show dans le cadre de Halte en Fête au Parc de la Halte routière, samedi 26 août 2017 pour le prix de 15 000 \$ plus les taxes.

◆ Dépôt du contrat avec l'entreprise Légende d'Arabica de Saint-Césaire, pour la vente des machines distributrices à l'Aréna Guy-Nadeau, pour une somme de 2 000 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de signature pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, du document de transaction et reçu-quittance accepté par les parties afin de régler le litige dans le dossier no 500-17-082966-152 (incendie au Club de golf).

◆ Autorisation à la technicienne en taxation à radier les petits soldes de taxes foncières de 6 matricules pour les exercices 2017 et 2018, le tout représentant un total de moins de 10 \$ par exercice.

◆ Autorisation de payer la quote-part annuelle 2017 d'une somme de 356 479 \$ à la Régie d'assainissement des eaux usées de Rougemont/Saint-Césaire en 12 versements mensuels, soit 10 versements de 29 706,58 \$ et 2 versements de 29 706,60 \$.

◆ Autorisation de payer les montants des quotes-parts 2017 à la MRC de Rouville, en 12 versements égaux pour celles dont l'échéance est le 31 décembre 2017 et à la date d'échéance inscrite sur la facture transmise à la Ville pour celles concernant les ICI, les résidus verts, les radios et tour en Sécurité incendie et les travaux de cours d'eau.

◆ Autorisation de renouvellement du contrat 2017 pour l'entretien et le soutien d'applications informatiques avec PG Solutions inc. de Montréal, aux prix de 905 \$ pour le service du Greffe en matière électorale, 6 630 \$ pour le service de l'Urbanisme et 1 495 \$ pour le SSI, plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition et à l'installation d'une licence pour les besoins du service de Taxation et du service de l'Urbanisme, auprès de PG Solutions inc. de Montréal, aux prix de 3 865 \$ pour 1 licence JMap 6 Pro 1 à 5

sessions, 105 \$ pour la préparation, la configuration et l'installation et 775 \$ pour le contrat d'entretien et de soutien annuel, plus les taxes.

◆ Autorisation de remplacement du système de communication de la Ville par un nouveau système fourni par Nivek Automatisation de Saint-Césaire aux prix de 8 618 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation pour l'inscription du maire à la rencontre des maires de la Montérégie avec la ministre responsable de la Montérégie, Mme Lucie Charlebois, le 17 février 2017 à Candiac, au prix de 32 \$ taxes incluses.

◆ Autorisation des inscriptions du maire, M. Guy Benjamin et des conseillers, MM. Denis Chagnon et André Deschamps ainsi que celle de la directrice générale et greffière, Mme Isabelle François, au Forum de l'eau de la Yamaska – édition 2017, le 17 février prochain à Saint-Alphonse-de-Granby, le tout au prix de 50 \$ plus les taxes par inscription.

◆ Appui de la Ville de Saint-Césaire au regroupement de l'Office municipal d'habitation de Saint-Césaire avec l'Office municipal de Granby et avec l'Office municipal de Waterloo suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement fait en vertu du projet de loi 83 modifiant diverses matières législatives municipales et la Loi de la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8) statué le 10 juin 2016. La Ville demande au nouvel Office à être constitué qu'un point de service soit établi dans les locaux mêmes de l'actuel Office d'habitation de Saint-Césaire étant donné l'accessibilité des services offerts.

◆ Appui de la Ville au Regroupement pour un Québec en santé pour demander au gouvernement du Québec de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois en augmentant la taxe sur le tabac, en instaurant une taxe sur les boissons sucrées et en investissant les revenus générés dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

◆ Avis de motion donné à l'égard qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance tenue un jour ultérieur, le règlement intitulé Règlement no 2017-174-1 modifiant le Règlement no 174 de tarification de combat des incendies pour les interventions dans le cadre d'incendie d'un véhicule des non-résidents. Ce règlement de modification a pour objet de modifier le taux horaire des membres du service de combat des incendies et d'exiger et de charger les avantages sociaux, de modifier le nombre d'heures minimum exigible et chargé pour chaque membre se rendant sur les lieux d'une intervention, d'exiger et de charger des frais d'administration ainsi que les taxes sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) sur la totalité des factures à ce sujet.

◆ Autorisation pour procéder à l'acquisition de 6 cylindres d'air de remplacement auprès d'Aréo-Feu de Longueuil au prix de 7 597,44 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation pour procéder à l'acquisition d'une pompe de remplacement pour la station de pompage d'égouts McGale, auprès de Moteurs électriques et Pompe G & T Ltée de Mont-Saint-Grégoire, pour le prix de 3 900 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition d'une pompe de remplacement pour la station de pompage d'égouts Côté, auprès de Moteurs électriques et Pompe G & T Ltée de Mont-Saint-Grégoire, pour le prix de 8 108 \$ plus les taxes.

◆ Octroi d'un mandat pour des travaux d'obturation pour le puits municipal no 3 à LNA – Hydrogéologie environnement de Cowansville, pour le prix de 1 493 \$ plus les taxes.

◆ Octroi d'un mandat de coordination des travaux de réhabilitation du puits municipal no 1 à LNA – Hydrogéologie environnement de Québec, pour le prix de 7 150 \$ plus les taxes.

◆ Renouvellement pour la période allant du 19 mai 2017 au 19 mai 2018, de l'Entente à l'entraide en matière de fuites d'eau avec la Ville de Granby.

◆ Entérinement de l'acquisition de 100 pommes de douche à débit réduit auprès d'Hydro Québec au prix de 10 \$ chacune plus les taxes et autorisation de la distribution aux résidents de bâtiments résidentiels de type unifamilial, multifamilial et institutionnel dont le bâtiment est situé sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire pour le prix de 10 \$, le tout suivant les conditions d'admissibilité édictées par la Ville dans un document à cet effet.

◆ Autorisation de facturation, en facturation diverse pour l'année 2016, de 2

propriétaires d'immeuble industriel, commercial ou institutionnel (ICI) inscrits au rôle d'évaluation foncière 2016, pour la collecte des matières recyclables des ICI de la MRC de Rouville.

◆ Embauché M. Marc-André Coutu au poste de journalier classe 1 pour le service des Travaux publics. La rémunération associée à ce poste col bleu permanent est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville en vigueur, laquelle correspond à l'échelle 1, échelon 4, journalier 1.

◆ Adjudication du contrat pour les travaux d'entretien des espaces verts municipaux pour les saisons 2017 et 2018 au seul soumissionnaire conforme : Les Pelouses GS de Saint-Césaire, pour le prix de 55 451,89 \$ plus les taxes.

◆ Octroi du contrat des travaux de remplacement du système d'accès à puces aux bâtiments d'eau potable à Nivek Automatisation de Saint-Césaire pour le prix de 7 010,72 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de transmettre une invitation à soumissionner pour une étude géotechnique des rues Paquette et Émile.

◆ Demande au ministère des Transports (MTQ ou Transport, Mobilité durable et Électrification des transports) d'installer un puisard sur la route 112, à l'intersection de la route 112 et du rang Double, afin de canaliser les eaux de pluies et celles de la fonte des neiges et ce, pour la protection et la sécurité des biens et des personnes.

◆ Acceptation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) du propriétaire, M. Yves Mailloux, pour le projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot no 1 592 063 situé sur la rue Guillet dans la zone no 101.

◆ Autorisation de signature au maire ou au maire suppléant et à la directrice générale et greffière ou à la directrice générale adjointe, pour et au nom de la Ville de Saint-Césaire, de tous les documents nécessaires à la correction cadastrale du lot no 1 592 840, propriété de la Ville, préparés par les arpenteurs-géomètres du Groupe XYZ Civitas de Granby.

◆ Autorisation de procéder à l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de l'Urbanisme, soit un Ford Escape SE de l'année 2014, auprès d'Automobiles Rougemont inc. de Rougemont, pour les prix de 18 349,21 \$ (véhicule), 644,50 \$ (4 pneus d'hiver) 12,00 \$ (taxe pneus neufs), plus les taxes.

◆ au lettrage à l'effigie de la Ville, du nouveau véhicule du service de l'Urbanisme, par Lettrage Mask Design de Saint-Hyacinthe, au prix de 395 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de procéder au paiement no 9 auprès de l'entrepreneur général, Axim Construction de Saint-Jean-sur-Richelieu, d'une somme de 10 000,04 \$ plus les taxes, lequel paiement correspond d'une somme de la libération partielle no 2 de la retenue d'une déficience, le tout dans le dossier des travaux de réfection au Complexe sportif – phase II.

◆ Autorisation des paiements annuels à ACCEO Solutions inc. pour l'entretien des logiciels et progiciels – Ludik, sur présentation de la facture par ACCEO Solutions inc. à la Ville au début des années 2018, 2019 et 2020, celle pour l'année 2017 étant reçue d'une somme de 3 946 \$ plus les taxes.

◆ Approbation de la grille salariale des emplois saisonniers pour le Camp de jour été 2017.

◆ Acceptation de la démission de M. Julien Guay au poste de journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna Guy-Nadeau, laquelle est effective le 11 janvier 2017.

◆ Embauche de M. Gilbert Touchette, au poste de journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna Guy-Nadeau. La rémunération associée à ce poste col bleu permanent est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville en vigueur, laquelle correspond à l'échelle 1, échelon 3, concierge/opérateur-equipements.

◆ Embauche de M. Patrick Savard au poste de journalier-opérateur d'équipements à l'Aréna Guy-Nadeau. La rémunération associée à ce poste col bleu permanent est établie selon la grille salariale des emplois de la Ville en vigueur, laquelle correspond à l'échelle 1, échelon 3, concierge/opérateur-equipements et comprend une période de probation de 6 mois débutant le 8 février 2017.

◆ Autorisation de procéder à l'ajout d'un service d'entretien préventif et d'une garantie prolongée de trois (3) ans sur le système de contrôle du Complexe sportif, pour la période allant du 1er février 2017 jusqu'au 1er février 2020, auprès de Servisys de Bromont, pour les prix de 3 420 \$ (1^{ère} année), 3 490 \$ (2^e année) et 3 580 \$ (3^e année), plus les taxes

◆ Autorisation de procéder à la demande et au dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2017.

◆ Autorisation de faire procéder aux travaux de remplacement des panneaux des salles de bain des vestiaires à l'Aréna Guy-Nadeau par le Groupe Sani-Tech de Ville Saint-Laurent, pour le prix de 5 450 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation à la Commission scolaire des Haute-Rivières de faire procéder à l'installation, aux frais de la Ville, de 3 rideaux grillagés à l'école Paul-Germain-Ostiguy (PGO) pour sécuriser l'accès aux différents locaux de l'école dont l'accès à la Bibliothèque municipale de la Ville.

◆ Autorisation de faire procéder aux travaux d'isolation des conduits du bureau de la réception au Complexe sportif par Construction Triple Plus de Richelieu, pour le prix de 2 633,50 \$ plus les taxes.

◆ Autorisation de faire procéder aux travaux de réparation temporaire d'une partie de la toiture au Complexe sportif par Construction Triple Plus de Richelieu, pour le prix de 1 990 \$ plus les taxes.

◆ Embauché Mme Andrée-Anne Gagné au poste de coordonnatrice du Camp de jour 2017. La rémunération associée à ce poste est établie selon l'échelle salariale ÉTÉ 2017 de la Ville, laquelle correspond au taux horaire de la 3^e année.

◆ Autorisation pour la location de glace au taux événement extérieur à l'Aréna Guy-Nadeau, les 14 et 15 avril 2017 à l'organisation « 24 h de hockey, un match, une cause » en guise de partenariat pour cette 1^{ère} édition où 56 joueurs joueront au hockey durant 24 heures et remettront les profits de l'événement à l'organisme « Make a Wish, fais un vœu Québec ».

Veillez noter que le texte intégral des décisions du Conseil municipal est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville et sur le site www.ville.saint-cesaire.qc.ca

Les dates des prochaines séances ordinaires du Conseil municipal sont les mardis à compter de 19 h 30 : 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin 2017. Bienvenue à tous à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Césaire, 1111, avenue Saint-Paul.

LE SERVICE DU GREFFE

POMME DE DOUCHES À FAIBLE DÉBIT

PROGRAMME D'ÉCONOMISEUR D'EAU ET D'ÉNERGIE D'HYDRO QUÉBEC

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, dans son souci environnemental afin de contribuer au maintien de la qualité et de la disponibilité de l'eau traitée par la Ville, offre à ses citoyennes et citoyens, dans le cadre du programme d'économiseur d'eau et d'énergie d'Hydro Québec, une trousse incluant une pomme douche à faible débit ainsi que deux aérateurs pour les robinets. Ces produits permettent de réduire la consommation d'eau de près de 40%, et ce, sans compromettre le confort et les habitudes des utilisateurs. De plus, ils permettent d'économiser jusqu'à 100 \$ par année d'électricité pour un ménage de quatre personnes. Chaque trousse a une valeur de 30 \$.

Les trousse sont disponibles pour le prix de 10 \$ chacune à raison d'un maximum de deux (2) trousse pour les résidents de bâtiments résidentiels de type unifamilial, multifamilial et institutionnels dont le bâtiment est situé sur le territoire de la Ville de Saint-Césaire.

Pour vous procurer une trousse et ainsi aider à économiser notre eau potable, présentez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Saint-Césaire durant les heures d'ouverture et, complétez la fiche de renseignements qui vous sera remise. Une preuve de résidence est exigée. Consultez le site internet de la Ville pour plus d'informations.

Nous en profitons pour vous rappeler que le programme de subvention de toilettes à faible débit est disponible pour l'année 2017. La Ville débourse 40 % du montant de la toilette jusqu'à concurrence de 75 \$ par toilette.



**ÉCOLE
SECONDAIRE
PAUL-GERMAIN-OSTIGUY**

HOMMAGE À ALAIN NANTEL

Nous avons inauguré un local de PGO au nom d'Alain Nantel afin de souligner et célébrer son excellent travail des 25 dernières années à PGO. Nous avons choisi son ancien bureau qu'il a occupé avec tant de passion toutes ces années à travailler auprès de la jeunesse, qu'il a su, à sa façon, influencer positivement. L'héritage humain qu'il nous laisse est beau et grand. Sa présence se fait encore sentir ici à PGO et il continue de nous inspirer de là où il est.



Nous avons inauguré son ancien bureau à son nom le vendredi 17 février en présence de la grande majorité de l'équipe PGO et de Monique, son épouse et ancienne directrice de PGO. Merci à tous ceux qui ont planifié ou assisté à ce beau moment.



JOURNÉE PORTE OUVERTE À PGO

La direction et l'équipe de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, ont reçu les futurs élèves de 1^{re} secondaire du secteur PGO afin de les familiariser et les motiver face à leur parcours scolaire, et ce, dans leur future école secondaire.



Une demi-journée d'exploration à PGO leur était offerte incluant une panoplie d'activités sur mesure pour les élèves. Ceux-ci ont eu un avant-goût de leur nouvelle vie d'élève du secondaire. Ils ont pu s'amuser, faire des rencontres, des découvertes et faire l'expérience d'une première vraie demi-journée dans leur future école.

L'objectif est d'accueillir à PGO, avec passion et enthousiasme à la prochaine rentrée scolaire, les futurs élèves afin qu'ils reçoivent une éducation d'excellente qualité dans leur école secondaire de secteur.



Au plaisir d'accueillir vos enfants à PGO !

Serge Gobat, direction de l'école Paul-Germain-Ostiguy
Mireille Lussier, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire

VIE COMMUNAUTAIRE

VERNISSAGE ET EXPOSITION PHOTO MON PATRIMOINE LOCAL

Les élèves de 2^e secondaire en Langues et Multimédia de l'école Paul-Germain-Ostiguy vous invitent à leur vernissage Mon patrimoine local.

1^{er} juin 2017 16h à 19h

Domaine Cartier-Potelle

277, Rang de la Montagne, Rougemont, QC J0L 1M0.

L'exposition se poursuivra les 3 et 4 juin ainsi que le 10 et 11 juin de 11h à 17h00.

La réalisation des photos patrimoniales s'est faite dans le cadre du concours L'Expérience photographique du patrimoine (réalisé par Action Patrimoine) qui se veut le volet québécois d'un concours international où 20 pays participent. Les élèves ont été amenés à découvrir leur patrimoine et les paysages culturels de leurs régions. Le tout, à travers une démarche d'expression artistique qui pourrait les mener à exposer leurs œuvres dans une vingtaine de pays. Les promoteurs de ce projet sont la société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, le Domaine Cartier-Potelle, Sylvain Huard Photographe et l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Afin de pousser plus loin l'expérience du concours, les enseignants de Langues et Multimédia ont amené les jeunes à réaliser un projet interdisciplinaire dans le cadre de leur cours de sciences, math, français, géographie, histoire, anglais et espagnol. Il s'agit de la réalisation d'un vernissage photo de A à Z. Le projet est bien avancé (choix de recettes, calculs et proportions, tests en cuisines, appréciations, composition d'un livre de recettes cocktail, rédaction des textes justificatifs pour les photos, recherche de commanditaires, etc.), et les élèves veulent partager le résultat de cette démarche avec leur famille et communauté.

C'est pourquoi toute la population est invitée à cet événement le 1^{er} juin 2017 de 16 h 00 à 19 h 00. Le dévoilement des trois premiers prix pour le volet local sera possible grâce à nos partenaires et juges; la société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux, Domaine Cartier-Potelle, Sylvain Huard Photographe et l'École Paul-Germain-Ostiguy.

Comme la pomiculture fait partie de notre patrimoine d'expertise agroalimentaire local, le vernissage aura lieu au Domaine Cartier-Potelle.

Nous vous invitons donc à venir encourager les élèves de 2^e secondaire de Langues et Multimédia pour leurs multiples efforts dans le cadre de leur vernissage.

Pour plus d'informations ou pour un intérêt en commandite, contacter Andréanne Morneau au 450-469-3187 au poste 4577.0


DENICOURT & GAGNON
NOTAIRES • CONSEILLERS JURIDIQUES
ENTREPRISE INDIVIDUELLE

ME JEAN-FRANÇOIS DENICOURT

1124, AVENUE DE L'UNION
SAINT-CÉSaire (QUÉBEC)
J0L 1T0
TÉL. : (450) 469-2801
TÉLÉC. : (450) 469-2755
COURRIEL :
jfdenicourt@notarius.net


SERVICE INFORMATIQUE
HEWLETT PACKARD
FUJITSU
Canon
Portable 3000
ACOMBA
intel
TOSHIBA
VENTE & RÉPARATION D'ORDINATEURS
CONFIGURATION DE RÉSEAUX
CONSULTANTS
469-1661

AMNISTIE INTERNATIONALE
amnistie.ca



«Vaut mieux allumer une bougie que de maudire l'obscurité»

Une signature, une lettre, c'est allumer une bougie!

Salil Shetty, secrétaire général d'Amnistie internationale, organisme mondial de défense des droits humains, souligne que l'expression « plus jamais ça » de la communauté internationale suite aux atrocités des deux guerres mondiales du XX^e siècle, a perdu tout son sens compte tenu de la passivité des États face aux atrocités massives qui sont commises.

Le Rapport annuel 2016/17 :

la situation des droits humains dans le monde

Le rapport 2016/17 d'Amnistie internationale rend compte de la situation des droits humains en 2016 dans 159 pays et territoires. Pour des millions de personnes, 2016 a été une année de souffrances et de terreur, marquée par de multiples atteintes aux droits humains perpétrées par des gouvernements et par des groupes armés.

Les conflits et la répression qui sévissaient dans plusieurs régions du monde ont cette année encore poussé un très grand nombre de personnes à fuir. La torture, les autres formes de mauvais traitements et le non-respect des droits sexuels et reproductifs font partie des sujets de préoccupation dénoncés ici dans ce rapport.

Vous pouvez venir le consulter à nos rencontres mensuelles et/ou télécharger le rapport annuel en PDF gratuitement à ce lien :

https://amnistie.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/air201617-french_2017-02-14_11-24-01.pdf

Prochaines rencontres du groupe local : les mercredis 12 avril et 10 mai à 17 h 30 pour souper et 18 h 00 pour le début de la réunion, au Château Saint-Césaire, 1005 route 112, Saint-Césaire.

INVITATION À TOUS ET TOUTES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AMNISTIE INTERNATIONALE LE 6 MAI 2017 À MONTRÉAL. (co-voiturage offert).

Pour information :

Madeleine Lepage, responsable du Groupe local Saint-Césaire / Farnham.
Tél. : 450 469-0584 mado.lepage@hotmail.com

CARREFOUR FAMILIAL DU RICHELIEU



LA MAISON QUI FAIT GRANDIR, BÂTISSONS L'AVENIR....

Le Carrefour Familial du Richelieu est un milieu de vie où les parents peuvent se déposer et se ressourcer dans une atmosphère conviviale. Au-delà du plaisir, notre mission est de vous offrir des ateliers et activités tant pour les enfants que les parents tout en vous soutenant dans votre aventure parentale. Notre équipe expérimentée et nos locaux bien équipés seront là pour vous servir. Tous les parents sont les bienvenus!

PROGRAMMATION DU PRINTEMPS

N'oubliez pas que c'est depuis le 13 mars qu'a lieu les inscriptions pour les ateliers du printemps

Les ateliers en dyade parent/enfant permettent aux parents de prendre un temps spécial avec leur enfant tout en favorisant le développement moteur, social et langagier de celui-ci. Différents ateliers sont offerts, visitez notre site internet pour la programmation complète.

HALTE-GARDERIE COMMUNAUTAIRE

Nous pouvons accueillir vos enfants (0-5 ans) pour un avant-midi de 9 h 00 à 11 h 30, un après-midi de 13 h 00 à 15 h 30 ou une journée complète le vendredi. À chaque période, un bricolage et des activités de psychomotricité sont réalisés avec les tout-petits.

« **L'UNION FAIT LA FORCE** » : Votre enfant a été diagnostiqué avec un TDA/H? Vous êtes à bout de souffle ou avez l'impression de faire face à ce défi seul? L'union fait la force est un groupe de soutien qui permet aux parents d'échanger et de se ressourcer dans un environnement respectueux et sans jugements. Les rencontres ont lieu le 2^{ème} mercredi de chaque mois. Coût : 5 \$

www.cfdurichelieu.com

Vous êtes bienvenus de venir visiter !

856, Grand Boulevard, Chambly

450-447-9969

Trouvez-nous sur facebook

Bon appétit!

NOUVEAU
Poulet Général Tao

HORAIRE

Lundi Fermé

Mardi 11h à 14h et 17h à 21h

Merc. 11h à 14h et 17h à 21h

Judi 11h à 14h et 17h à 21h

Vend. 11h à 14h et 17h à 22h

Sam. 16h à 22h

Dim. 16h à 21h

- Livraison
- Menu pour emporter

www.asiedici.com
asiedici77@gmail.com
rynuck@gmail.com

20%
de rabais

- Personnes âgées (60 ans et plus)

- Étudiants (sur présentation de la carte étudiante)



LE CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE SAINT-CÉSAIRE



Semaine de l'action bénévole



Merci aux bénévoles de nous consacrer leurs temps libre. À l'occasion de la semaine de l'action bénévole, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude. Votre énergie nous permet

de nous épauler tout au long de l'année ! C'est avec un plaisir non dissimulé que nous vous comptons dans nos rangs et bénéficions de votre dévouement et de votre générosité.

IMPÔT

Vous avez encore jusqu'au 30 avril pour faire vos rapports d'impôts. N'hésitez PAS à nous téléphoner pour toutes informations.

Voici les barèmes d'admissibilité pour cette année.

- Personne seule 25 000 \$
- Famille monoparentale
25 000 \$ + 2 000 \$ / enfant
- Couple sans enfant 30 000 \$
- Couple avec enfant
30 000 \$ + 2 000 \$ / enfant



Vous pouvez parrainer un enfant pour la saison scolaire 2017-2018. Pour information appelez au 450 469-3279. Votre soutien nous permettra d'offrir aux jeunes Césarois l'opportunité d'obtenir des repas préparés d'avance, et ce gratuitement.

FRIPERIE LA FOUINERIE

La nouvelle saison est en magasin depuis le 1^{er} mars 2017. Visitez notre PAGE Facebook Friperie Lafouinerie pour voir nos ventes tout au long de l'année !

CHEVALIERS DE COLOMB

Assemblée générale

Invitation à tous les membres des Chevaliers de Colomb pour l'assemblée qui se tiendra à notre local, le 17 Mai 2017 à 19 h 30. Nous déterminerons les membres qui dirigeront le Conseil 2172 pour la prochaine année. P.S. soyez de vrais chevaliers et hâtez-vous de venir chercher votre carte de voyage.

Déjeuner familial des Chevaliers de Colomb

Notre prochain déjeuner se tiendra le dimanche 2 avril 2017, suivi de notre dernier déjeuner avant la saison estivale qui aura lieu le dimanche 7 mai 2017. Bienvenue à tous.

N.B. Pour les personnes à mobilité réduite, il est possible de déjeuner à l'étage du rez-de-chaussée, en autant que vous êtes accompagné pour vous assurer le transport de la nourriture, qui est disponible à l'étage supérieur seulement.

Souper dans le noir qui a eu lieu le samedi 25 Février 2017

Encore une fois cette année, nous avons remis à Mira plus de 2000.00 \$. Félicitations à notre Grand Chevalier, frère Raoul Larocque, et son équipe. Sincères remerciements aux commanditaires pour leur générosité et merci aussi à vous mesdames et messieurs qui avez fait de cette soirée un franc succès.

Tournoi de Golf le 27 mai 2017

Bienvenue à tous les golfeurs (ses) soyez prêts, nous vous invitons au club de golf de Saint-Césaire, pour un déjeuner fraternel suivi du golf et d'un bon repas servi à notre local de la rue Notre-Dame. Cette année, de magnifiques prix de présence viendront couronner notre journée. Vous pouvez réserver, dès maintenant, votre place en appelant au 450 469-2855. Au plaisir de vous compter parmi nous.



Merci d'être fidèle lecteur !

Jos Fernand Lussier, Ex-Grand Chevalier

CEM C'EST DES GENS QUI AIDENT LES GENS, CEM DES GENS QUI AIMENT LES GENS!



Magasin économique situé au 1160, rue Saint-Michel à Saint-Césaire (en face de l'aréna)

Ouvert au public 6 jours à partir de 10 h 00

Services offerts : Distribution alimentaire (10 \$ le panier), Vente de meubles et de vêtements, Collecte à domicile.

Acceptons articles de toutes sortes * **En bon état seulement** *

Info et collecte : 450-330-3365 www.centredentraidemaskoutain.org

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles désireux de venir nous rejoindre afin de servir notre belle Ville de Saint-Césaire et ses environs.

Alexandre Bourbeau

QUOI DE NEUF À LA MAISON DE JEUNES !



La Maison de Jeunes des Quatre Lieux démarre de bon pied sa nouvelle année. Nous sommes présentement en période de renouvellement de notre membership pour l'année 2017-2018. Cette année encore, l'inscription des membres est au coût de 7,00 \$

La Maison de Jeunes est ouverte à tous les jeunes des Quatre Lieux (Saint-Paul d'Abbotsford, Rougemont, Saint-Césaire et Ange-Gardien) âgés de 11 à 17 ans inclusivement désirant partager de bons moments au contact d'adultes significatifs. Les heures d'ouverture sont du mardi au jeudi de 16 h 00 à 19 h 00 et le vendredi de 18 h 00 à 23 h 00 ainsi que sur les heures de dîner le jeudi de 11 h 30 à 12 h 30. La MDJ est ouverte également durant certaines journées pédagogiques.

La Maison de Jeunes vous offre la possibilité de participer à une multitude d'activités: aide aux devoirs, accès aux ordinateurs, support à la recherche d'emploi, activités de sensibilisation et de prévention de la santé, cuisine d'ados, sorties culturelles, activités de financement, etc. dans les locaux de la Maison de Jeunes qui est située au 2002, avenue Union à Saint-Césaire.

Les productions Valbis et La Maison de Jeunes des Quatre Lieux vous invitent à un concert bénéfique au Théâtre de Rougemont. Mario Valois, accompagné de ses voix, plus de 10 musiciens, 6 choristes et 20 danseurs mettront leur talent au profit de la Maison de Jeunes des Quatre Lieux le 6 mai 2017 à 19 h 30. Les harmonies amoureuses vous feront voyager en émotions durant cette soirée. Les billets, au coût de 35 \$, sont en vente chez Valois-Opticien 450 469-1513 et à la Coifferie Notre-Dame 450 947-1011. Dans l'espoir de pouvoir vous accueillir à cette occasion et encourager nos jeunes de faire de cet évènement une réussite.

Restez à l'affût pour connaître nos activités de levée de fonds, ainsi que nos calendriers d'activités par le biais de notre page Facebook.

De plus, nous faisons appel à la communauté, si vous avez des canettes ou bouteilles vides, vous pouvez venir les porter au 2002, avenue Union Saint-Césaire.

Pour avoir de plus amples informations sur les activités, le fonctionnement de la Maison de Jeunes ou pour toute autre question, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 469-0110.

La Maison de Jeunes, un milieu de vie !

Suzanne Leclerc, chargée de projets, Maison de Jeunes des Quatre Lieux



Desjardins
Caisse de Saint-Césaire

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mardi 18 avril 2016 - 19 heures

Chers membres,

C'est avec plaisir que les dirigeants du conseil d'administration, du conseil de surveillance ainsi que le directeur général, M. Michel Grenier vous invitent à participer à l'assemblée générale annuelle de la Caisse. Cette dernière se tiendra au Club Fadoq de Saint-Césaire, situé au 1372 rue Notre-Dame. Plusieurs prix en argent seront tirés parmi les membres présents.

Au plaisir de vous accueillir !

CLUB FADOQ DE SAINT-CÉSAIRE

1372, rue Notre-Dame à Saint-Césaire.

8 avril et 13 mai 2017 :

Soirée de danse à 19 h 30 avec la musique de R.Thibaudeau.
Prix de présence et goûter en fin de soirée.

23 avril et 21 mai 2017 : Brunch mensuel de 9 h 00 à 12 h 30

19 avril 2017 : Assemblée générale annuelle à 19 h 30

19 mai 2017 : Souper de fermeture de la saison à 18 h 00.
Réservez votre billet.

Activités régulières

lundi :	baseball poches	13 h 30
mardi :	palet	9 h 00
	bingo et bridge	13 h 00
mercredi :	palet	9 h 30
	bingo	13 h 30
	pétanque intérieure	19 h 00
jeudi :	partie de cartes	13 h 30

Prenez note que les activités régulières se termineront à la mi-avril 2017 à l'exception du bridge et du bingo du mardi à 13 h 00 qui se poursuivront.

Renseignements : 450 469-3113

Site Web : st-cesaire.fadoqry.ca

Courriel : fadoqstc@videotron.ca

LE COMITÉ D'ALPHABÉTISATION LOCALE DE MARIEVILLE (C.A.L.M)



À date, un apprenant a réussi le TDG (équivalence 3^e secondaire) et deux le TENS (équivalence secondaire 5). Le CALM offre ses services à toute la Montérégie. En 2014-15, quarante-quatre apprenants ont utilisé nos services, dont seize personnes de Saint-Césaire, et quinze de nos apprenants ont obtenu un TDG ou un TENS. En 2015-2016, soixante-six apprenants dont treize de Saint-Césaire ont utilisé nos services. Nous avons permis à cinq apprenants de Saint-Césaire d'obtenir un TDG ou un TENS, pour un total de dix TDG ou TENS dans la Montérégie.

Nous félicitons grandement M. Hugo Poirier pour sa réussite au TENS, avec l'aide de son enseignante Josée Savard.

Venez nous visiter en réservant un créneau ou un temps qui vous convient. Le Comité d'Alphabétisation Locale de Marieville (CALM) sera heureux d'accueillir tous ceux qui veulent améliorer leur français ou compléter leur TDG (équivalence sec 3) ou leur TENS (équivalence sec 5). Vous pouvez nous joindre en tout temps au 450 460-5433. Nous serons heureux de vous rencontrer.

L'équipe du CALM aura grand plaisir à vous rencontrer.

Jacques Tétreault, Directeur Comité d'Alphabétisation Locale de Marieville (CALM)

450-460-5433 alpham@videotron.ca





CERCLE DE FERMIERES DE SAINT-CESAIRE



PENSER ET AGIR FAMILLE

COMPORTEMENT SUSPECT RELIÉ À LA RADICALISATION POUVANT MENER À LA VIOLENCE

Saviez-vous que sur la page d'accueil du site web de la Sûreté du Québec se trouvent plusieurs conseils de sécurité, communiqués d'actualités nationales et onglets de prévention www.sq.gouv.qc.ca

Voici l'un d'eux concernant la prévention de la radicalisation :

La Sûreté du Québec sollicite l'aide de la population afin d'obtenir de l'information concernant des comportements suspects reliés à la radicalisation pouvant mener à la violence. Si vous êtes témoins de tels comportements ou si vous détenez de l'information concernant des activités criminelles, veuillez nous contacter via la Centrale d'information policière au 1-800 659-4264, par courriel au cic@surete.qc.ca ou à l'aide du formulaire de Signalement.



C'est un service confidentiel, accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Toute activité suspecte que vous observez au quotidien est importante pour les policiers. Vos renseignements peuvent contribuer à résoudre des

crimes. En refusant de fermer les yeux, vous contribuez à faire échec aux actes d'intimidation et de violence. Vous protégez ainsi votre qualité de vie et celle de vos concitoyens.

IMPORTANT : Pour toute urgence ou action immédiate, composez le 9-1-1, le 310-4141 ou le *4141 (pour les cellulaires).

Si vous détenez de l'information au sujet d'un crime qui a été commis, nous vous invitons à signaler ces informations à la ligne sans frais Échec au Crime Québec, au 1 800 711-1800 ou sur le site Internet www.echecaucrime.com Votre appel anonyme ne sera jamais retracé ni enregistré. Vous n'aurez pas à vous identifier ni à témoigner. Appelez sans tarder.

Sergent Michel Campbell, Sûreté du Québec MRC de Rouville
331, chemin Chambly, Marieville Qc J3M 1N9
Tél. 450 460-4429 Téléc. 450 460-2083
www.sq.gouv.qc.ca poste. mrc.rouville@surete.qc.ca

Collecte de sang

Toujours présentes dans la communauté, nos membres participent aux différentes collectes de sang comme bénévoles.

Atelier de tricot

Cette année, madame Audrey Dufault, professeur à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, nous a contacté pour donner un atelier de tricot à trente étudiants. Tuques et cache-cou ont été confectionnés et une fois leur travail terminé, ceux-ci ont été offerts à l'Accueil Bonneau. Félicitations aux jeunes pour leur travail. Cette rencontre intergénération a apporté de très beaux moments à tous.



Merci à madame Nicole Tétreault, présidente et à madame Lise Bordeleau, vice-présidente et responsable des Arts textiles

Méga vente de livres usagés

Encore cette année, nous recueillons les livres usagés, les casse-têtes et les jeux de société pour notre Méga vente du mois de juin.



Pour information supplémentaire, contactez madame Myriam Ménard au 450 469-5138. Vous pouvez également déposer vos dons dans la boîte située au 1162, avenue Paquette à Saint-Césaire. Les profits de cette vente sont remis à la Fondation OLO qui vient en aide aux futures mamans dans le besoin. (pour un bébé en santé)

Merci, à l'avance, pour votre générosité.

Nos prochaines réunions auront lieu le 11 avril et le 9 mai à 19 h 00 au 1135, rue Vimy. Prendre note que les nouvelles cartes de membres pour 2017-2018 sont disponibles. Il en coûte 25 dollars pour devenir membre et ceci vous donne droit à cinq magazines L'actuelle et la possibilité de participer à des ateliers gratuits de tricot, couture, broderie, etc.

Activité spéciale

Le 5 et 6 mai prochain, notre Cercle se joindra aux quatorze Cercles de la Fédération 10 pour son exposition annuelle à l'hôtel Écono Lodge, 700 rue Principale à Granby. Les heures d'ouverture seront les suivantes : le 5 mai de 13 h à 21 h et le 6 mai de 10 h à 16h. **Bienvenue à tous !**

Les membres du Cercle de Fermières St-Césaire

UNE ASSURANCE À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS!

Multipliez les possibilités, stimulez l'innovation et soyez acteur de croissance.

Arthur Malouin protège votre patrimoine.

St-Césaire 450 469.4994 Granby 450 372.6832

Lac-Brome 450 242.6869 Bedford 450 248.3351

www.malouinassurance.ca



Arthur Malouin Ltée



1-888-MALOUIN (625.6846)

L'EXPERTISE DE NOTRE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE!

À la Caisse Desjardins de Saint-Césaire, tous les services aux membres sont assurés par une équipe de professionnels spécialisés et expérimentés. Ces derniers vous guident et vous aident à choisir judicieusement parmi une vaste gamme de produits financiers performants. Centrés sur l'atteinte de vos objectifs, nos professionnels vous proposent les meilleures stratégies adaptées à votre situation en matière d'épargne, d'investissement et de gestion de la dette.



Une Caisse en évolution pour des membres en mouvement!

 **Desjardins**
Caisse de Saint-Césaire

www.desjardins.com/caisse-cesaire

2570, route 112 Saint-Césaire
Téléphone : 450 469-4913 • 1 800 758-2667
Télécopieur : 450 469-3838

Agricole, commercial et résidentiel
450 469-3333

TOUS PRODUITS DE TERRASSEMENT ET PAYSAGEMENT

- Excavation
- Drainage
- Drains et ponceaux

www.ostiguyetrobert.com

630, route 112, Saint-Césaire (QC)



Institut de Beauté
Solyolé

1015 Denicourt, St-Césaire, QC JOL ITO • soly_angele@yahoo.ca
450.469.4458 sans frais • 1.877.469.4458

Notre journal est distribué à plus de 2700 exemplaires et se retrouve de manière intégrale sur le site internet de la ville de Saint-Césaire consulté par un très grand nombre de personnes. Si vous souhaitez y ajouter votre publicité, veuillez nous contacter au 450 469-3187 poste 4573.

Parce qu'il EST POSSIBLE de se faire plaisir & de PERDRE DU POIDS

Ideal Protein
CENTRE INDÉPENDANT AUTORISÉ

PRENEZ rendez-vous avec nos spécialistes *Ideal Protein*

 **Jean Coutu**

1398 rue Notre-Dame / St-Césaire, QC JOL ITO
450.469.1010

